

RÉUNION RESTREINTE

RELEVÉ DES CONCLUSIONS

Fournir une assistance immédiate aux 42.5 millions de personnes menacées par la crise alimentaire et nutritionnelle pendant la soudure (juin-août 2023) et s'engager pour des réponses structurelles de prévention des crises alimentaires et nutritionnelles.

—
Placée sous les auspices des Commissions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la réunion restreinte rassemble les principales parties prenantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région (ministres et autres représentants, responsables des organisations régionales, société civile et secteur privé, partenaires techniques et financiers). Elle est co-organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).
—

1. La réunion restreinte du RPCA a réuni environ 160 participants en présentiel au centre de conférences de l'OCDE à Paris et en vidéoconférence. Elle a examiné la situation alimentaire et nutritionnelle 2022-2023, les réponses d'urgence et structurelles aux crises alimentaires, et débattu des enjeux de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
2. La production céréalière de la campagne agropastorale 2022-2023, évaluée à plus de 77 millions de tonnes, est en hausse de 6% par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 8% à celle de l'année dernière. Toutefois, la production par habitant est en baisse de 2% par rapport à la moyenne des cinq dernières années dans les pays du Sahel et du Golfe de Guinée. La production de tubercules et de racines est estimée à 212 millions de tonnes, soit une hausse de 10% par rapport à la moyenne quinquennale et de 3% à celle de l'année dernière. La production des cultures de rente est également en hausse excepté le coton en baisse de 12% par rapport à l'année dernière. La disponibilité fourragère et les conditions d'abreuvement du bétail sont relativement satisfaisantes. Cependant, dans certaines zones, l'accès demeure contraint par l'insécurité, la limitation, voire l'interdiction de la transhumance dans certains pays.
3. Le fonctionnement et l'approvisionnement des marchés sont satisfaisants sauf dans les zones d'insécurité du Liptako-Gourma, du bassin du Lac Tchad et de certaines localités dans les États du nord-ouest du Nigéria. L'inflation demeure préoccupante (18% en moyenne dans la région). Elle est nourrie par la persistance des entraves au commerce régional (prélèvements illicites, taxes, et interdictions sur les exportations de céréales), le renchérissement du coût du transport, la dépréciation de la monnaie au Nigeria, au Ghana, et en Sierra Leone, ainsi que les conséquences du conflit Russie-Ukraine. Les prix des principales céréales de base sont en hausse de 25 à 40% comparativement à la moyenne des cinq dernières années, avec des pics au Ghana (+100%), en Sierra Leone (+100%), au Nigéria (+50%) et au Burkina Faso (+50%), et particulièrement dans les zones d'insécurité.
4. Les membres du Réseau attirent l'attention des décideurs politiques sur la persistance des facteurs d'aggravation des crises alimentaires et nutritionnelles. Il s'agit notamment de :
 - » **L'insécurité civile** à l'origine de plus 7.5 millions de déplacés internes privés de leurs moyens d'existence (habitat, capital productif, réseau social) et d'accès à l'éducation et à la santé. Elle s'étend désormais au Nord du Togo et du Bénin ;
 - » **L'inflation persistante**, limitant les capacités d'accès des ménages à des aliments nutritifs en quantité suffisante ;
 - » L'aggravation **des effets néfastes du changement climatique** qui fragilisent les systèmes alimentaires.
5. Environ 29.5 millions de personnes ont besoin d'assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence. Si des mesures appropriées ne sont pas prises, 42.5 millions de personnes pourraient être affectées par la crise d'ici la soudure en juin-août 2023. En outre, 107.5 millions de personnes, actuellement sous pression

alimentaire, pourraient basculer dans la crise en l'absence de mesures appropriées, notamment au Nigeria (64 millions), au Niger (7.3 millions) et au Burkina Faso (5.1 millions). La crise nutritionnelle persiste également au Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad où près de 16.5 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de la malnutrition aigüe.

6 Les réponses à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle 2022 mises en œuvre dans 7 pays (Burkina Faso, Cabo Verde, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, et Tchad) ont mobilisé 663 milliards Frs CFA (1.1 million \$ US), soit 66% d'un budget total de 1004 milliards F CFA (1.64 milliard \$ US). La tendance haussière des besoins se poursuit ainsi que la raréfaction des ressources pour les financer ; cette situation rappelle de nouveau l'urgence de changer de paradigme dans la gestion des enjeux alimentaires et nutritionnels.

7 Faisant le point des promesses financières de la réunion de haut niveau sur les crises alimentaires d'avril 2022, les membres du Réseau saluent l'engagement des partenaires qui a permis de mobiliser à ce jour 4.75 milliards d'euros pour les actions d'urgence et de développement, soit 1.8 fois les engagements initiaux.

8 Examinant les diverses initiatives de **réponses structurelles** aux crises alimentaires, les membres du Réseau encouragent la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS à renforcer les capacités de la réserve à jouer son rôle stimulateur des systèmes agroalimentaires de la région. Les membres du groupe d'experts seniors (SEG) de l'Alliance globale pour la résilience (AGIR) saluent les efforts du gouvernement de la Guinée Bissau pour la mise en œuvre de leur plan résilience pays. De même, face aux incertitudes environnementales affectant les systèmes agroalimentaires, les membres du Réseau invitent les acteurs de la région à renforcer le développement d'instruments innovants de gestion des risques. Ils les encouragent particulièrement à optimiser et à accélérer la mise à l'échelle des stratégies d'adaptation face aux crises et risques multiformes, y compris les instruments dédiés à l'anticipation (observatoires et autres mécanismes de veille) et à l'action préventive.

9 Les membres du Réseau saluent les efforts accomplis par les pays du front sécuritaire en faveur de l'opérationnalisation du processus du Nexus HDP dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et au Cameroun. Ils encouragent le CILSS à renforcer son accompagnement aux pays pour des diagnostics inclusifs en vue de l'identification et de la mise en œuvre de feuilles de routes nationales.

10 Les membres félicitent le Bénin et la Côte d'Ivoire pour les avancées des exercices d'auto-évaluation de leur capacité de pilotage des enjeux alimentaires. Ils les encouragent dans la validation nationale de leurs résultats, ainsi que dans la mise en œuvre des plans d'amélioration de la gouvernance alimentaire et nutritionnelle. Ils félicitent et encouragent également les organisations de la société civile dans leurs initiatives de veille et d'interpellation sur l'application de la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires et plus globalement sur les enjeux alimentaires et nutritionnels.

11. À la suite de leurs travaux, les membres du Réseau :

- » Rétirent leurs recommandations formulées lors de la 38ème réunion annuelle du Réseau à l'attention **des États**, sur l'urgence : i) d'accélérer la mobilisation de ressources pour le financement des plans nationaux de réponse en particulier au Burkina Faso, au Ghana, au Mali, au Niger, au Nigeria, en Sierra Leone et au Tchad, y compris la facilitation de l'accès aux zones d'insécurité; ii) de renforcer les instruments et les mesures politiques de soutien au pouvoir d'achat des populations face à l'inflation persistante;
- » Recommandent au **CILSS, à la CEDEAO, à l'UEMOA et aux États membres** de i) mettre en place un système de financement durable des systèmes nationaux d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ii) définir et de mettre en œuvre des approches et instruments dédiés à l'amélioration de l'efficacité de la réponse aux crises alimentaires;
- » Rétirent leurs recommandations à la **CEDEAO et à l'UEMOA** sur l'urgence i) de renforcer le dialogue auprès de leurs États membres en vue de la réduction significative des entraves au commerce régional et à la transhumance transfrontalière et ; ii) d'accélérer le renforcement des capacités d'intervention de la Réserve régionale de sécurité alimentaire et les stocks nationaux, y compris son financement souverain ;
- » Rétirent également leur recommandation faite **aux États et à leurs organisations intergouvernementales** lors de la 38ème réunion annuelle sur la nécessité de s'investir résolument dans les réponses structurelles inclusives afin d'inverser les tendances alimentaires et nutritionnelles négatives dans la région, y compris le développement du secteur des engrais et de l'irrigation identifiés;
- » Appellent **les partenaires** à se mobiliser et à s'engager dans un partenariat dans la durée aux côtés des gouvernements afin de s'attaquer aux causes sous-jacentes des crises alimentaires et nutritionnelles chroniques ;

12. Les membres conviennent que la 39ème réunion annuelle du Réseau aura lieu du 05 au 08 décembre 2023 à Praia au Cabo Verde avec comme thème central « **Transformations des régimes alimentaires, marchés et prix au Sahel et en Afrique de l'Ouest: Implications pour les politiques agricoles et de sécurité alimentaire** ».

Paris, le 14 avril 2023